

JUIN 2023 | 50 ANS



# INFO-CADRE

Un bulletin d'information pour les cadres de la santé et des services sociaux du Québec et du Nouveau-Brunswick



## ENFIN LE BEAU TEMPS...

PLUS  
D'ARTICLES  
POUR VOUS :

LE MOT DU PRÉSIDENT – 2  
LE MOT DE LA PERMANENCE – 3  
NOTRE NOUVEAU CONSEILLER – 4 et 5  
ÉQUITÉ SALARIALE – 6  
ASSURANCE – 7 et 8  
LE PROJET DE LOI 15 – 9  
LES FORMATIONS ET SERVICES – 10

## ET LE REPOS BIEN MÉRITÉ!

En effet, nous voilà bien sortis d'une pandémie mondiale que l'on voit une fois par siècle, mais dans notre réseau, le retour à la normalité n'est pas encore pleinement arrivé puisque nous sommes toujours aux prises avec la gestion des infections dont la COVID, des listes d'attente et de tout ce qui a dû être mis de côté afin de gérer une pandémie...en plus de devoir évaluer d'une nouvelle réforme...ça n'arrête jamais chez nous!! C'est pour ça qu'il est essentiel de vraiment profiter de l'été et de vos vacances!!

# Le Mot du Président



## L'Éléphant dans la pièce...

Le 23 mai dernier, l'APER présentait son mémoire sur le projet de loi 15 *Loi visant à rendre le système de santé et de services sociaux plus efficace* en commission parlementaire. Nous avons été agréablement surpris par l'accueil favorable du ministre lors de notre témoignage.

Lors de l'élaboration de ce mémoire, nous avons axé principalement notre intervention sur ce que les cadres déplorent depuis plus de 50 ans (depuis l'adoption du système de santé et services sociaux en 1971) le pouvoir disproportionné des médecins au sein des établissements et l'absence de reddition de comptes de leur part.

Nous sommes la seule organisation entendue en commission parlementaire à avoir nommé « l'éléphant dans la pièce » et volontairement brisé l'omerta et autres tabous sur cette problématique, pourtant bien réelle, dans notre quotidien professionnel. Un article paru le lendemain dans le *Devoir* parlait même de « réquisitoire contre les médecins » Disons que c'est un tantinet exagéré, mais tout de même avec un bon fond de vérité...

Notre position n'est pourtant pas nouvelle. Elle fut même amenée en commission parlementaire sur la réforme Barrette en 2014... Comme dit l'adage : « plus ça change, plus c'est pareil »! Nous en avons plus qu'assez de se faire mettre constamment des bâtons dans les roues et de voir notre gestion entravée au quotidien par ces potentats qui ne sont imputables envers rien ni personne, sauf à leur portefeuille ou à leur conciliation travail-loisirs...

La réalité québécoise fait en sorte que deux systèmes se côtoient en parallèle, celui socio sanitaire et le médical, qui travaillent en silos. Les médecins sont des travailleurs autonomes. Nous n'avons rien contre cet état de fait tant que ça demeure dans le cadre de leurs activités privées. Mais, lorsqu'ils sont à l'intérieur de nos installations et pour tout ce qui est des activités non médicales (administratives, ponctualité, savoir être, disciplinaire etc.) nous demandons qu'ils soient supervisés comme n'importe lequel des employés du réseau et imputables de leurs actions. Bref, qu'ils assument les conséquences de leurs actes comme n'importe qui, ça tombe sous le sens!

Est-ce trop demander? Espérons que le ministre, dans ses amendements aura entendu nos arguments et les mettra en pratique.

D'ici là, croisons-nous les doigts.

**Christian Samoïsette**  
**Président**

# Le Mot de la Permanence



## Notre priorité, c'est vous!

Ouf!! Nous venons de passer au travers d'une pandémie mondiale ensemble et nous revoilà reparti pour une nouvelle réforme...

L'APER s'est présentée en Commission parlementaire le 23 mai dernier afin d'exposer, à nouveau, la position de ses membres concernant le projet de loi 15 du Ministre Dubé.

Nous avons exposé que le climat délétère que nous avons dans notre réseau est le résultat de tous les gestes, toutes les réformes et toutes les compressions imposés au réseau de la santé et des services sociaux au cours des 25 dernières années.

Les réformes Couillard et Barrette ont été mises en place afin de permettre de limiter (ou même éliminer) les budgets pour les services autres qu'hospitalier...et même pour les services hospitaliers, nous savons tous qui est ressorti gagnant de ces réformes...les médecins particulièrement, les médecins spécialistes.

Ce déséquilibre important entre le réseau et le système médical alimente la grogne, la frustration et le désengagement de nos employés et cadres qui sont à même de constater ce déséquilibre au quotidien.

Le Ministre Dubé nous a répondu « qu'il buvait nos paroles... » Voici le lien pour la présentation : <https://www.assnat.qc.ca/fr/video-audio/archives-parlementaires/travaux-commissions/AudioVideo-99483.html>

Prenez quelques minutes pour prendre connaissance de ce que l'on a dit en votre nom!

Nous avons aussi insisté auprès du ministre afin que l'on comprenne qu'il y a une limite à votre capacité d'en prendre plus en ce moment, en gérant une nouvelle réforme. Le Ministre Dubé a bien compris et s'engage au dialogue avec tous les intervenants.

Entre-temps, profitez bien de l'été et de vos vacances...on doit reprendre nos forces, une nouvelle réforme nous attend!

**Me Anne-Marie Chiquette**

# Notre nouveau conseiller

## Bienvenue Patrick!



**C'est avec grand plaisir que nous vous informons de l'entrée en fonction de Patrick Eccles à titre de conseiller aux relations du travail et développement organisationnel. Mais laissons-le se présenter lui-même :**

Bonjour à tous,

Je suis infirmier de formation et, comme vous, je suis gestionnaire dans le réseau de la santé et des services sociaux depuis une quinzaine d'années. J'ai eu l'opportunité de travailler dans différentes organisations ce qui me donne une bonne compréhension des multiples enjeux vécus dans notre réseau.

En effet, j'ai débuté ma carrière comme infirmier au CUSM en 1997. J'ai travaillé plus précisément à l'Hôpital Royal-Victoria sur l'unité de chirurgie cardiaque, sur l'unité de greffes hépatiques et rénales ainsi qu'aux soins intensifs.

En 2008, j'ai eu ma première expérience comme gestionnaire et ce, au CHUM. J'ai été chef d'unité des soins intensifs à l'Hôpital St-Luc ainsi que chef des soins intensifs et de l'unité coronarienne à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Après 7 ans au CHUM, j'avais envie de connaître autre chose et d'ouvrir mes horizons donc, en avril 2015, j'ai décidé de rejoindre le CSSS ODI comme chef d'unité en médecine interne afin d'ouvrir mes horizons professionnels.

Lorsque j'ai pris la décision de me joindre au CSSS ODI, une réforme nommée la réforme Barrette se préparait mais devait seulement toucher les cadres supérieurs donc, pour moi, il n'y avait aucun problème à changer d'emploi. Vous comprendrez que je me suis rapidement retrouvé sans aucune garantie d'emploi!

Je comprends donc personnellement le stress vécu lors d'une réorganisation administrative impliquant l'abolition de son poste.

Heureusement pour moi, pendant la restructuration, la cheffe des soins intensifs de l'Hôpital général du Lakeshore a obtenu un nouveau poste donc, on m'a demandé de prendre la chefferie des soins intensifs (il faut croire que la vie me ramène toujours vers les soins intensifs!).

Entretemps, la nouvelle DSP du CIUSSS ODIM, m'informe qu'il y aura la création d'un poste de coordonnateur des soins critiques pour l'ensemble du CIUSSS et que j'avais le profil pour obtenir ce poste.

J'ai donc eu ce poste en novembre 2015. J'étais, ainsi, responsable des 3 urgences de santé physique et des 3 unités de soins intensifs physique du CIUSSS ODIM (Hôpital général du Lakeshore, Hôpital de Lasalle et Centre hospitalier St-Mary's).

Une année plus tard, la nouvelle DSP décide de revoir l'organigramme de la direction et, modifie mon poste (heureusement, cette fois-ci c'était positif car on diminuait mes responsabilités afin que ce soit moins intense).

Donc, de 2016 à février 2023 j'ai occupé le poste de coordonnateur des soins intensifs et de la gestion documentaire; j'avais alors les mêmes 3 unités de soins intensifs et 5 bibliothèques.

Je ne vais sûrement pas vous surprendre en vous mentionnant que pendant toutes ces années en gestion, des cumuls de fonctions j'en ai eu plusieurs!

En février 2023, je décide d'aller relever de nouveaux défis et j'obtiens le poste de directeur-adjoint des soins critiques et des services spécialisés pour le CISSSMO. J'avais alors sous ma responsabilité les urgences, soins intensifs, blocs opératoires, unités d'endoscopies, URDM, l'hémodialyse et les cliniques spécialisées.

Peu de temps après mon entrée en fonction au CISSSMO, je reçois, tout comme vous, l'offre d'emploi de l'APER! Voilà, l'emploi dont je rêvais depuis maintenant plusieurs années s'affichait enfin!

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je me joins à la merveilleuse équipe de la permanence de l'APER. Je comprends très bien votre réalité et je crois être en mesure de bien vous représenter et défendre vos intérêts!

Au plaisir de collaborer!

**Patrick Eccles**



**L'IMPORTANCE D'UN RÉSEAU COMME L'APER**

# Le Maintien de l'équité salariale 2021

## Grandeur et misère...On a besoin de vous!

Depuis la dernière rencontre du comité sur le maintien de l'équité salariale 2021, il y a eu un changement d'importance au niveau du Secrétariat du Conseil du trésor.

### Restructuration au SCT

Le 1 mai 2023, nous avons été informés d'une restructuration administrative au Secrétariat du Conseil du trésor. Le programme général d'équité salariale du secteur de la santé et des services sociaux (PGSSS) se retrouve maintenant sous la responsabilité du Bureau adjoint du régime général de la négociation. Le dossier du maintien de l'équité salariale du secteur de la santé et des services sociaux a donc été transféré à une toute nouvelle équipe du SCT.

La nouvelle équipe du SCT affectée à notre dossier s'est présentée lors de la dernière rencontre du comité, le 25 mai 2023. Un organigramme de la nouvelle structure du SCT sera envoyée aux participants au cours des prochaines semaines.

Il n'est pas faux d'affirmer que cette nouvelle équipe monte dans un train en marche et qu'elle devra s'approprier près de trois ans d'échanges.

### Le taux de réponse aux questionnaires d'enquête

Au départ, en novembre 2022, il a été décidé que 969 cadres intermédiaires participants contribueraient à l'enquête avec une réserve de 195 substituts.

À la fin de l'année 2022, le taux de participation était de 14,3% et selon le dernier relevé du taux de participation du mois de mai, celui-ci s'élève à moins de 25%. À cause de ce faible taux de participation, 110 catégories d'emplois se retrouvent actuellement avec aucune réponse aux questionnaires d'enquête.

De plus, il faut souligner que la lecture de plusieurs réponses fournies aux questionnaires n'accorde pas assez de matière permettant une évaluation rigoureuse soit que les réponses données aux questions ne sont pas assez élaborées ou qu'elles ne permettent pas un éclairage suffisant pour déterminer un changement à retenir. Devant le faible taux de réponses ainsi que la qualité des questionnaires d'enquête qui avaient été reçus, le comité sur le maintien de l'équité salariale a décidé de procéder à une deuxième vague d'enquête.

### La suite

Aucune date pour une prochaine rencontre du comité n'a été fixée.

À suivre donc...

**Michelle Bourget**



## Assurance habitation : 4 conseils pour la tenir à jour

**M**agnifique, votre nouvelle cuisine! Et refaire la plomberie du rez-de-chaussée s'est avérée une autre bonne idée. Savez-vous que ces changements influencent sans doute votre assurance habitation? Voici des conseils en vue de votre renouvellement, pour que votre protection et son prix collent à vos besoins réels.

### 1. Rénos et gros travaux : indiquez-les à votre assureur

Bien des facteurs influencent le coût de votre assurance habitation : âge, secteur et dimensions de votre propriété, matériaux de construction utilisés, etc.

La couverture doit aussi tenir compte des sommes requises pour reconstruire votre maison en cas de sinistre – un incendie, par exemple. Pas surprenant alors que les rénos influent sur la valeur de votre résidence, vos protections et leur prix. Vous avez fini le sous-sol ou remplacé un vieux chauffe-eau cette année?

**Signalez-le à votre assureur.**

### 2. Mentionnez les installations importantes

Vos protections et leur coût dépendent aussi d'ajouts comme...

- du chauffage auxiliaire (foyer, poêle à bois ou au gaz, etc.)
- un système de sécurité relié à une centrale
- la pose d'un clapet antiretour, qui sert à prévenir les refoulements provenant des égouts municipaux

**C'est parfois le genre d'atouts qu'un assureur considère pour revoir son prix à la baisse!**

### 3. **Protégez vos principaux achats de l'année**

Depuis un an, vous avez acheté un bijou, des meubles, une œuvre d'art? Vérifiez auprès de votre assureur si votre couverture comprend la valeur de tous vos biens, incluant les nouveaux. Pourriez-vous tout racheter en cas d'ennuis?

### 4. **Déclarez tout changement de votre vie qui a un impact**

Début d'une cohabitation, télétravail, séparation... Au-delà des changements matériels, des modifications dans votre style de vie ou dans l'organisation familiale entraînent elles aussi des besoins en assurance ou une révision de son coût.

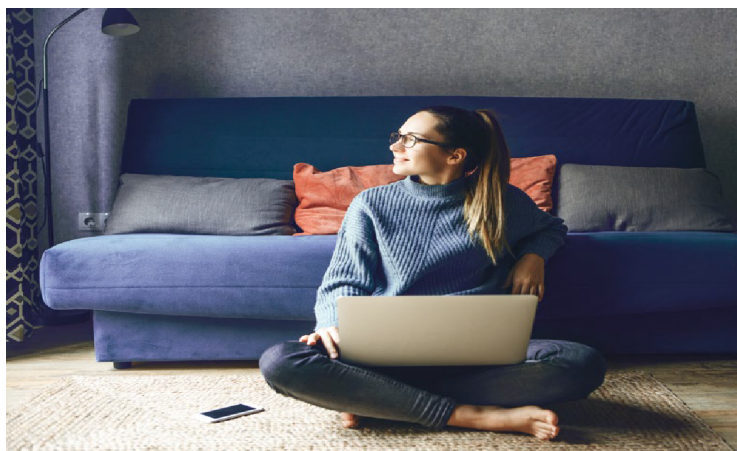
#### **Un cas concret**

**Cette année, Phil a enrichi le contenu de sa cave à vin avec plusieurs grands crus : bordeaux blancs, chablis...**

**Il doit l'indiquer à son assureur, car sa collection gagne de la valeur sans être couverte. Un vol ou du vandalisme, par exemple, lui coûteraient très cher.**

## **La clé d'une maison bien protégée**

L'assurance habitation n'est pas quelque chose de figé qu'on doit ajuster aux 15 ans. Elle doit évoluer avec vous. Même s'il devient tentant de ne pas signaler une nouveauté par peur d'une hausse de prix, c'est un faux calcul : en cas d'ennuis, l'assureur pourrait réduire le montant réclamé ou refuser votre réclamation si des changements importants n'étaient pas mentionnés. Le choix logique, c'est donc d'y voir pour garder vos protections à jour!



# **beneva**

# Le Projet de Loi 15

## EFFICACITÉ!

**Le ministre Dubé, par le biais de sa réforme, vient finalement reconnaître que l'efficacité du réseau de la santé et des services sociaux passe inexorablement par les cadres puisqu'il va embaucher des centaines de nouveaux cadres. Prenez le compliment, vous le méritez!**

En 2014, l'APER avait demandé la création d'un organisme indépendant pour gérer la santé et les services sociaux afin d'éviter d'être constamment à la merci d'une nouvelle réforme. On ne peut qu'applaudir la création de l'organisme Santé Québec.

Notre demande est à l'effet de situer le siège social de Santé Québec dans le Grand Montréal...après plus de 50 ans à Québec, il serait temps d'avoir un organisme de santé et de services sociaux dans la région qui dessert près de 60% de la population du Québec.

Ça permettrait aussi d'éviter les vases communicants entre le ministère et cette nouvelle agence. Le ministère veut du sang neuf et un regard nouveau, il est plus que temps d'investir l'organisation du réseau de la santé et des services sociaux ailleurs qu'à côté du ministère à Québec!

Voici les quatre principaux axes proposés dans cette réforme :

- Revenir à une gestion de proximité en augmentant de façon substantielle le nombre de cadres intermédiaires
- Améliorer l'accès aux services de santé et aux services sociaux
- Être à l'écoute des usagers
- Créer Santé Québec pour lequel il n'y aura aucune réorganisation administrative ou abolition de postes de cadre incluant les PDG. Alléluia!



## LES FORMATIONS ET LES NOUVEAUX SERVICES

Avec le succès obtenu à la suite de nos formations et midi-conférences cette année, l'APER vous offrira, dès l'autonome, les formations suivantes :

- ◆ APER **Les vidéos, les enregistrements et les cadres**
- ◆ APER **La face cachée des médias sociaux**
- ◆ APER **La mobilité interne et les politiques des employeurs**
- ◆ APER **Les services essentiels et l'impact pour les cadres**
- ◆ APER **Ce que votre succession devrait savoir (régime de retraite, assurance-vie et rentes du survivant)**
- ◆ APER **La diffamation sur les médias sociaux et la nouvelle jurisprudence**
- ◆ APER **Votre régime de retraite : mieux le comprendre pour mieux planifier**
- ◆ APER **Les manipulateurs : comment les voir venir et les gérer**
- ◆ APER **Les politiques de civilité et bienveillance : Attention! les plaintes sont de plus en plus fréquentes**
- ◆ APER **Bâtir son avenir financier, ça s'apprend**
- ◆ APER **REER ou CELI : lequel choisir**

Vous recevrez aussi à l'automne, un nouveau communiqué, une fois par mois et se nommant : **Outils de Gestion.**

En plus, l'APER vous offre depuis l'arrivée de notre collègue Patrick Eccles, la possibilité de parler à un cadre d'expérience du réseau qui vous comprend et qui est là pour vous. N'hésitez pas à la contacter, ne serait-ce que pour faire rebondir des idées ou trouver une nouvelle stratégie.

Membres de l'APER

**Bien vivre demain, ça se planifie aujourd'hui!**

Sessions d'éducation financière offertes sans frais

[S'inscrire](#)

**beneva**